

Placer le savoir expérientiel au cœur des décisions en itinérance

Mémoire issu d'une démarche intersectorielle montréalaise visant l'inclusion du savoir expérientiel dans les instances de gouvernance en itinérance

**Mémoire présenté au
ministère de la Santé et des Services sociaux**

Dans le cadre des consultations nationales :

Vers une vision renouvelée, intégrée et cohérente en matière de santé mentale, d'itinérance et de dépendances

Groupe de travail intersectoriel

Comité régional de coordination en itinérance de Montréal

Document public

22 mai 2026

CRÉDITS

Ce document est une production du Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)

Coordination des travaux et rédaction du mémoire

Cynthia Lewis, coordonnatrice professionnelle, Service régional de l'itinérance (CCSMTL)

Comité de travail intersectoriel

Michèle Chappaz, directrice générale, Mouvement pour mettre fin à l'itinérance de Montréal (MMFIM)

Tsanta Sen Chen, organisatrice communautaire, Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)

Annie Larouche, conseillère, Bureau de lutte à l'itinérance (Ville de Montréal)

Cynthia Lewis, coordonnatrice professionnelle, Service régional de l'itinérance (CCSMTL)

Relecture stratégique

Élaine Polflit, directrice adjointe des partenariats urbains et de la santé publique territoriale (CCSMTL)

Mise en page et révision linguistique

Mathilde Milliat, agente administrative, Service régional de l'itinérance (CCSMTL)

Remerciements

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal tient à exprimer sa sincère reconnaissance à l'ensemble des partenaires ainsi qu'aux expert-es du vécu pour leur contribution essentielle à l'élaboration du présent mémoire.

Leur engagement, tant dans le cadre du mandat du groupe de travail intersectoriel que dans les démarches de consultation liées à la cartographie et au croisement des savoirs, a été déterminant pour la réalisation du projet pilote visant l'inclusion du savoir expérientiel en itinérance au sein des instances de concertation et de la gouvernance régionale à Montréal.

La liste des organismes et des personnes ayant contribué aux travaux est présentée à l'**annexe 5**, à la fin du document.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CCSMTL : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

CESW : Coordinated Entry Systems Workgroup

CLELN: Canadian Lived Experience Leadership Network

CREMIS : Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté

GIAP : Groupe d'intervention alternative par les pairs

IDEEP : Inclusif et délibératif d'élaboration et d'évaluation des politiques (outil)

LEAC : Lived Experience Advisory Council

MMFIM : Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal

OCPM : Office de consultation publique de Montréal

PAQ : Projets Autochtones du Québec

PPLIF : Partenariat de projets locaux en itinérance au féminin

RAPSIM : Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	IV
SYNTHÈSE	1
INTRODUCTION.....	2
1. Présentation et démarches réalisées.....	3
2. Contexte	4
2.1 Limites des mécanismes actuels de concertation et de gouvernance	5
2.2 Reconnaissance croissante de l'expertise issue du vécu	6
2.3 Pratiques prometteuses.....	6
3. Recommandations	7
3.1 Structurer une gouvernance intersectorielle collaborative et intégrée	8
3.2 Assurer une participation inclusive, continue et soutenue	8
3.3 Consolider et diffuser les pratiques d'inclusion.....	8
3.4 Ancrer durablement le savoir expérientiel dans les processus décisionnels	9
CONCLUSION.....	10
ANNEXES	12
ANNEXE 1 – REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	12
ANNEXE 2 – CARTOGRAPHIE RÉGIONALE	22
ANNEXE 3 – RAPPORT SYNTHÈSE DE L'UTILISATION DE L'OUTIL IDEEP	27
ANNEXE 4 – GRILLE SYNTHÈSE DES CONSTATS ET DES LIMITES	28
ANNEXE 5 – LISTE DES PARTENAIRES.....	31

SYNTHÈSE

Au Québec comme à Montréal, l'itinérance se complexifie, se diversifie et s'intensifie. Cette évolution met en lumière les limites des mécanismes actuels de gouvernance, de concertation et de planification, qui peinent à offrir des réponses cohérentes, intégrées et adaptées. Malgré les efforts visant à améliorer l'arrimage des interventions, celles-ci demeurent, dans certains cas, fragmentées ou insuffisamment alignées sur les réalités vécues des personnes concernées.

Dans ce contexte, le savoir expérientiel constitue un levier stratégique pour améliorer la pertinence, la continuité et l'efficacité des interventions en itinérance. Il permet de mieux comprendre les parcours, de mettre en lumière des obstacles systémiques et d'ajuster les réponses en conséquence. Toutefois, son intégration aux processus décisionnels demeure variable et, dans plusieurs cas, encore ponctuelle et peu structurée.

Les travaux issus d'une démarche intersectorielle montréalaise visant à intégrer le savoir expérientiel en itinérance dans la gouvernance régionale mettent en évidence plusieurs constats convergents :

- Les limites des modèles actuels face à la complexité croissante du phénomène ;
- Le potentiel du savoir expérientiel comme levier d'amélioration continue ;
- L'existence de pratiques prometteuses, encore peu consolidées et difficilement déployées à grande échelle (régionale et nationale)

Ils mettent aussi en évidence la nécessité de structurer davantage la participation des personnes concernées afin de soutenir une contribution continue, formalisée et influente dans les processus décisionnels. Quatre recommandations stratégiques en découlent :

- Structurer une gouvernance intersectorielle collaborative et intégrée ;
- Assurer une participation inclusive, continue et soutenue ;
- Consolider et diffuser les pratiques d'inclusion ;
- Ancrer durablement le savoir expérientiel dans les processus décisionnels.

Ces recommandations visent à établir les conditions favorables à une gouvernance plus inclusive, cohérente et en adéquation avec la complexité croissante des réalités en itinérance. Dans cette perspective, le présent mémoire met en lumière une opportunité stratégique : renforcer l'intégration structurée du savoir expérientiel afin de soutenir des politiques publiques plus efficaces, mieux ancrées dans les réalités du terrain et pleinement adaptées aux besoins des personnes concernées.

INTRODUCTION

« Être reconnues comme des personnes à part entière,
capables d’agir sur leur environnement et sur leur propre vie. »

[À propos de la reconnaissance du savoir expérientiel en itinérance]

— Personne experte du vécu, dans le cadre des ateliers IDEEP.

Au cours des dernières années, les réalités de l’itinérance ont connu des transformations significatives, marquées notamment par une évolution des besoins, une diversification des profils et une certaine complexification des trajectoires. Ces changements mettent en lumière plusieurs défis auxquels sont confrontés les mécanismes actuels de gouvernance, de concertation et de planification, souvent conçus dans des contextes moins complexes et ne parvenant pas toujours à assurer des réponses pleinement cohérentes, continues et adaptées aux réalités vécues. Bien que des efforts d’arrimage soient observés, les interventions peuvent, dans certains cas, demeurer fragmentées et difficilement ajustées aux parcours multidimensionnels des personnes concernées.

Dans ce contexte, l’inclusion du savoir expérientiel en itinérance apparaît comme un levier stratégique susceptible de renforcer la pertinence, la cohérence et l’efficacité des politiques publiques. De plus en plus reconnue, cette expertise contribue à une meilleure compréhension des trajectoires de services, met en lumière certains obstacles structurels et éclaire les ajustements requis pour répondre à des besoins complexes. Toutefois, son intégration au sein des mécanismes décisionnels demeure variable selon les contextes et, dans plusieurs cas, encore inégale, ponctuelle et peu structurée.

Face à ces constats, le présent mémoire propose de soutenir une évolution vers des modèles de gouvernance plus inclusifs, collaboratifs et intersectoriels, susceptibles de favoriser une participation plus structurée, continue et influente des personnes concernées. Il s’appuie sur les travaux menés dans le cadre d’une démarche intersectorielle montréalaise, laquelle met en évidence à la fois les limites observées, le potentiel du savoir expérientiel et l’existence de pratiques prometteuses.

À l’aube des prochaines orientations gouvernementales en matière d’itinérance, de santé mentale et de dépendances, ce mémoire vise à contribuer au renforcement des conditions favorables à une inclusion plus durable du savoir expérientiel dans les processus de planification, de décision et d’évaluation. Il propose des pistes d’action concrètes susceptibles de soutenir une gouvernance mieux arrimée aux réalités du terrain, de favoriser une plus grande cohérence des interventions et d’encourager des réponses plus adaptées, inclusives et efficaces.

1. Présentation et démarches réalisées

À Montréal, l'inclusion des personnes ayant une expérience vécue de l'itinérance constitue une orientation transversale du *Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026* ainsi qu'une priorité du *Plan solidarité, équité et inclusion 2021-2025*. Toutefois, malgré ces orientations, les pratiques de participation demeurent variables et, dans plusieurs cas, encore peu structurées ou inégalement soutenues à l'échelle régionale, ce qui peut limiter la cohérence des mécanismes collaboratifs.

Dans ce contexte, le Comité régional de coordination de la Structure de gouvernance montréalaise en itinérance a mandaté, à l'automne 2023, le Service régional de l'itinérance du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) afin de coordonner un groupe de travail intersectoriel portant sur l'inclusion du savoir expérientiel dans les instances de concertation. Ce mandat visait à documenter des pratiques porteuses et à dégager des constats susceptibles de soutenir l'évolution des cadres de gouvernance à l'échelle de la région montréalaise.

Le groupe de travail réunissait des partenaires clés du milieu montréalais, dont le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM), le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), le Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal, ainsi que le Service régional de l'itinérance (CCSMTL). Ces organisations contribuaient déjà au développement de pratiques participatives visant à favoriser l'implication des personnes concernées dans les démarches de concertation, l'amélioration des services et l'évaluation des réponses collectives.

Le mandat poursuivait un double objectif :

- Documenter l'inclusion du savoir expérientiel en itinérance à partir d'une revue de la littérature (**annexe 1**) et d'une cartographie régionale des pratiques communautaires existantes (**annexe 2**) ;
- Mettre en œuvre une approche collaborative de concertation fondée sur la triangulation des savoirs en itinérance, mobilisant des personnes expertes du vécu, des partenaires communautaires et intersectoriels ainsi que des chercheurs (**annexe 3**).

Les travaux de documentation ont permis de mettre en lumière l'importance de l'inclusion du savoir expérientiel dans les mécanismes de concertation et de gouvernance, tout en soulignant la diversité des approches développées à Montréal et les défis associés à leur structuration.

La mise en pratique d'une démarche inspirée de l'outil inclusif et délibératif d'élaboration et d'évaluation des politiques (IDEEP) a contribué à identifier des conditions favorables à une participation plus structurée et continue, notamment en matière d'accessibilité, de reconnaissance et d'organisation des échanges. Le projet pilote réalisé avec la maison Akhwà:tsire, de Projets Autochtones du Québec (PAQ), a également permis de dégager certains facteurs clés liés au maintien en logement et à la prévention de la chronicisation de l'itinérance.

Dans l'ensemble, ces travaux suggèrent la nécessité de renforcer la participation des personnes en situation d'itinérance dans les processus de collaboration intersectorielle et de structurer davantage des espaces de concertation et de gouvernance à l'échelle régionale (**annexe 4**).

2. Contexte ¹

« Valoriser la diversité des modes de participation. »

[À propos des approches d'inclusion du savoir expérientiel en itinérance]

— Personne experte du vécu, dans le cadre des ateliers IDEEP.

Au cours des dernières années, les réalités liées à l'itinérance ont connu des transformations majeures, caractérisées par une intensification des problématiques et une diversification des profils. L'itinérance ne se limite plus à une absence de logement, mais s'inscrit désormais dans des trajectoires complexes, marquées par des vulnérabilités multiples et concomitantes, incluant notamment des enjeux de santé mentale, des usages de substances, la précarité économique, la judiciarisation et différentes formes d'exclusion sociale (CCSMTL, 2022).

Ces dimensions, étroitement interreliées, contribuent à structurer des parcours souvent non linéaires, marqués par des transitions fréquentes entre les systèmes de santé, de services sociaux, de justice et d'hébergement. Elles peuvent également être associées à une certaine instabilité et mettent en lumière, dans plusieurs cas, une fragmentation des réponses offertes.

Dans ce contexte, la multiplicité et l'enchevêtrement des besoins peuvent limiter l'accès à des services pleinement adaptés, continus et coordonnés (MacDonald, 2024 ; Kopec et al., 2024 ; Malik et al., 2024). Malgré des efforts soutenus en matière de concertation et de planification, les mécanismes actuels de gouvernance ne parviennent pas toujours à répondre de manière intégrée à cette complexité, notamment en raison d'organisations encore largement sectorielles, de défis de coordination et d'une articulation parfois incomplète entre les acteurs et les systèmes (EDSC, 2024 ; MacDonald, 2024 ; Kopec et al., 2024).

Parallèlement, le savoir issu du vécu fait l'objet d'une reconnaissance croissante dans les orientations publiques et les pratiques (Lewis, 2016 ; Malik et al., 2024 ; Stapleton et Soh, 2019). Il est de plus en plus envisagé comme un levier pertinent pour améliorer les interventions, mieux comprendre les trajectoires de services et éclairer l'identification de certains obstacles structurels (Kopec et Smith, 2024 ; Malik et al., 2024). Toutefois, cette reconnaissance se traduit de manière variable dans les mécanismes de concertation et de gouvernance, où son intégration demeure, dans plusieurs cas, ponctuelle, peu structurée et encore faiblement institutionnalisée (Godrie, 2018 ; Rempel et al., 2023 ; Nelson, 2020).

Ainsi, un certain décalage persiste entre, d'une part, la complexité croissante des réalités de l'itinérance et, d'autre part, la capacité des modèles actuels à inclure de manière structurante l'ensemble des savoirs

¹Le présent chapitre s'appuie sur les résultats et les analyses du rapport final du comité de travail intersectoriel, incluant la revue de la littérature (annexe 1), la cartographie régionale (annexe 2) et le projet pilote de triangulation des savoirs (annexe 3).

nécessaires à l'élaboration de réponses cohérentes, incluant celui des personnes concernées (MacDonald, 2024 ; Kopec et al., 2024).

Malgré la reconnaissance croissante du savoir expérientiel, son inclusion demeure variable et encore inégalement structurée, ce qui soulève la question des conditions nécessaires à sa mobilisation plus effective au sein des mécanismes de gouvernance en itinérance (Godrie, 2018 ; Nelson, 2020 ; Rempel et al., 2023).

2.1 Limites des mécanismes actuels de concertation et de gouvernance

Malgré une évolution des orientations publiques en faveur de la participation citoyenne et de la reconnaissance du savoir expérientiel, les mécanismes actuels de concertation et de gouvernance en matière d'itinérance présentent encore certaines limites quant à leur capacité à répondre à la complexité des réalités observées et à intégrer de manière structurante les différents savoirs mobilisés (Malik et al., 2024 ; Nelson, 2020 ; Stapleton et Soh, 2019).

D'une part, l'organisation des systèmes selon des logiques sectorielles tend à structurer les interventions autour de mandats spécifiques, ce qui peut restreindre l'articulation entre les domaines d'action. Cette configuration favorise des approches spécialisées, mais peut également compliquer la prise en compte globale de besoins interdépendants. Dans ce contexte, les défis de coordination entre les acteurs et les services peuvent limiter la mise en œuvre de réponses véritablement intégrées, adaptées à la diversité et à la complexité des trajectoires (EDSC, 2024 ; MacDonald, 2024 ; Kopec et al., 2024).

D'autre part, bien que des initiatives visant à inclure les personnes concernées soient observées, celles-ci s'inscrivent encore souvent dans des démarches ponctuelles ou consultatives. Si ces approches permettent d'élargir les perspectives et de mieux saisir certaines réalités, leur inscription dans des processus décisionnels structurés et continus demeure variable. En conséquence, leur capacité à influencer durablement les orientations et les pratiques peut s'en trouver limitée (Rempel et al., 2023 ; TAEH, 2018 ; Nelson, 2020).

Par ailleurs, l'intégration du savoir expérientiel se heurte à des contraintes organisationnelles et institutionnelles qui influencent les conditions de participation. L'absence ou la variabilité de dispositifs formels — notamment en matière de reconnaissance, de soutien ou de formation — peut restreindre la contribution des personnes concernées et freiner son inscription dans les processus stratégiques (Godrie, 2018 ; MacDonald, 2024 ; Lewis, 2016).

Dans l'ensemble, ces éléments traduisent des limites structurelles qui influencent la capacité des mécanismes de gouvernance à mobiliser de manière cohérente et complémentaire les différents savoirs disponibles. Ils mettent en évidence l'existence d'un écart entre les intentions visant une gouvernance plus inclusive et les modalités concrètes de leur mise en œuvre.

Ce constat invite ainsi à envisager une évolution des modèles actuels vers des approches davantage intégrées, permettant de soutenir une mobilisation plus continue, structurée et influente des savoirs, en vue de mieux répondre aux trajectoires et aux besoins des personnes en situation d'itinérance.

2.2 Reconnaissance croissante de l'expertise issue du vécu

Le savoir expérientiel s'affirme progressivement comme une composante reconnue des dynamiques de transformation des politiques publiques et des systèmes d'action en itinérance (Lewis, 2016 ; Malik et al., 2024 ; Stapleton et Soh, 2019). Cette reconnaissance s'inscrit dans un mouvement plus large marqué par le développement d'approches participatives, la valorisation de la justice épistémique et l'essor de démarches de co-construction des réponses aux besoins sociaux (Cataldo et al., 2024 ; Nelson, 2020 ; Young Ponder, 2024).

Dans le contexte québécois, cette évolution se traduit notamment par une volonté accrue d'améliorer la cohérence des interventions et l'adaptation des services aux réalités des populations en situation de vulnérabilité. L'inclusion du savoir expérientiel s'inscrit ainsi dans les efforts visant à favoriser un meilleur arrimage entre les mécanismes de planification, de coordination et d'intervention, dans un environnement caractérisé par des besoins de plus en plus complexes.

L'expertise issue du vécu constitue, à cet égard, un apport complémentaire aux autres formes de connaissances (Lewis, 2016). Elle contribue à documenter les écarts entre les dispositifs existants et les réalités vécues par les personnes concernées, tout en permettant d'identifier certains obstacles d'accès, des points de rupture dans les trajectoires et des enjeux systémiques (Kopec et Smith, 2024 ; Malik et al., 2024). Mobilisée de manière structurée, elle peut soutenir des ajustements plus fins des interventions et favoriser une meilleure adéquation entre les services offerts et les besoins observés (Kopec et al., 2024 ; NAEH et CESW, 2024).

Au-delà de ses apports opérationnels, l'intégration du savoir expérientiel participe également à l'enrichissement des processus décisionnels, en diversifiant les perspectives mobilisées et en renforçant l'ancrage des politiques dans les réalités du terrain. Elle contribue ainsi à l'émergence de modèles de gouvernance plus inclusifs, où la contribution des personnes concernées est reconnue comme une ressource pertinente dans la définition des orientations et des priorités.

Toutefois, le potentiel transformateur de cette expertise demeure étroitement lié aux conditions de sa mobilisation. En l'absence de mécanismes formels et de dispositifs structurants, son intégration peut rester partielle et dépendre d'initiatives ponctuelles. Ce constat met en évidence l'importance de consolider les modalités d'inclusion (ex. : reconnaissance, rémunération et accompagnement) afin d'assurer une contribution plus continue, reconnue et articulée aux processus de gouvernance.

2.3 Pratiques prometteuses

Dans ce contexte, plusieurs initiatives observées à Montréal témoignent de l'émergence de pratiques visant à mieux intégrer le savoir expérientiel au sein des politiques et des services en itinérance. La diversité des acteurs impliqués et l'interconnexion des secteurs — notamment en matière de logement, de santé, de services sociaux et de cohabitation sociale — ont favorisé l'expérimentation d'approches participatives variées (EDSC, 2024 ; MacDonald, 2024).

Ces pratiques prennent différentes formes, allant de la reconnaissance du rôle des pairs-aidants à la mise en place de dispositifs participatifs plus structurés, incluant des mécanismes de consultation, de délibération et de croisement des savoirs. Elles contribuent à une meilleure prise en compte de l'expérience vécue dans l'analyse des besoins, l'ajustement des services et l'élaboration des orientations collectives (Kopec et al., 2024 ; Nelson, 2020 ; TAEH, 2018 ; Malik et al., 2024).

Dans les contextes où elles sont mises en œuvre de manière soutenue, ces approches permettent d'approfondir la compréhension des trajectoires, de mettre en lumière certains obstacles systémiques et de favoriser une meilleure coordination entre les acteurs. Elles peuvent ainsi contribuer à améliorer la pertinence et l'accessibilité des interventions, tout en soutenant des réponses davantage adaptées aux réalités observées.

Cependant, ces pratiques demeurent encore inégalement développées et leur intégration aux mécanismes formels de gouvernance varie selon les contextes organisationnels. Leur déploiement repose souvent sur des initiatives locales ou des conditions spécifiques, ce qui peut en limiter la portée et la transférabilité à plus grande échelle (régionale et nationale).

Malgré ces limites, les travaux montréalais mettent en évidence un potentiel concret pour soutenir l'évolution des modèles de gouvernance en itinérance. Elle illustre la possibilité de mobiliser de manière plus structurée l'expertise du vécu, tout en renforçant les dynamiques de collaboration entre les acteurs et les secteurs.

Dans cette optique, ces pratiques constituent des leviers d'apprentissage importants. Leur consolidation, leur documentation et leur adaptation à différents contextes apparaissent comme des conditions clés pour soutenir leur mise à l'échelle et favoriser une intégration plus systématique du savoir expérientiel dans les processus décisionnels.

3. Recommandations

Les constats issus des travaux montréalais mettent en évidence un écart entre la reconnaissance du savoir expérientiel et son intégration effective dans la gouvernance. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de renforcer les mécanismes permettant d'en soutenir une inclusion structurée, cohérente et durable à l'échelle régionale et nationale. Les recommandations qui suivent visent à répondre à cet enjeu en proposant des orientations concrètes pour faire du savoir expérientiel un levier central de l'action en itinérance.

Les recommandations suivantes visent à :

- **Renforcer la structuration de la gouvernance intersectorielle** afin d'assurer une meilleure coordination des actions en itinérance ;
- **Soutenir une participation inclusive, continue et influente** des personnes concernées dans les processus de concertation et de décision ;

- **Consolider et diffuser les pratiques éprouvées d'inclusion du savoir expérientiel**, en favorisant leur déploiement à plus grande échelle ;
- **Assurer l'ancrage durable du savoir expérientiel dans les processus décisionnels**, afin d'améliorer la pertinence et l'efficacité des réponses.

Elles s'inscrivent dans une évolution graduelle des modèles existants, en tenant compte des capacités des milieux.

3.1 Structurer une gouvernance intersectorielle collaborative et intégrée

Il est recommandé de :

- Intégrer le savoir expérientiel aux instances formelles de gouvernance ;
- Renforcer l'arrimage entre acteurs et secteurs ;
- Soutenir des espaces de co-construction favorisant le croisement des savoirs.

Action prioritaire : créer un comité consultatif permanent composé de personnes expertes du vécu, rattaché à une instance gouvernementale et impliqué dans les orientations et les plans d'action en itinérance, santé mentale et dépendance

3.2 Assurer une participation inclusive, continue et soutenue

Il est recommandé de :

- Formaliser un cadre gouvernemental de participation ;
- Garantir des conditions facilitantes (ex. : rémunération, formation, accompagnement) ;
- Assurer la diversité des profils et des modalités adaptées.

Action prioritaire : adopter une directive encadrant la participation et la rémunération des personnes expertes du vécu dans les instances de gouvernances décisionnels.

3.3 Consolider et diffuser les pratiques d'inclusion

Il est recommandé de :

- Documenter et diffuser les pratiques éprouvées ;
- Soutenir leur adaptation aux différents contextes régional ;
- Financer leur déploiement à plus grande échelle.

Actions prioritaires :

- Créer un répertoire gouvernemental des pratiques d'inclusion ;
- Soutenir des projets d'inclusion du savoir expérientiel avec évaluation et diffusion des résultats.

3.4 Ancrer durablement le savoir expérientiel dans les processus décisionnels

Il est recommandé de :

- Intégrer le savoir expérientiel dans les politiques et plans d'action ;
- L'inclure dans les cadres d'évaluation et les indicateurs ;
- L'inscrire dans la reddition de comptes.

Actions prioritaires :

- Intégrer des indicateurs de participation dans les plans d'action ;
- Exiger la démonstration de la participation dans les rapports ;
- Développer des pratiques de coévaluation.

CONCLUSION

Les travaux du comité intersectoriel montréalais mettent en lumière un constat structurant : l'évolution des réalités de l'itinérance exerce une pression croissante sur les mécanismes actuels de gouvernance, de concertation et de planification. La complexification des trajectoires, l'interdépendance des besoins et l'intensification de certains enjeux — notamment en matière de santé mentale, de dépendances et d'exclusion sociale — invitent à faire évoluer les approches en place, afin de soutenir des réponses plus cohérentes, intégrées et adaptées aux réalités vécues.

Dans ce contexte, la reconnaissance et l'inclusion structurée du savoir expérientiel apparaissent comme un levier stratégique prometteur. Sans constituer à elles seules une réponse aux défis identifiés, elles contribuent à améliorer la compréhension des parcours, à éclairer certains obstacles systémiques et à renforcer l'arrimage entre les politiques publiques et les réalités du terrain.

L'expérience montréalaise montre qu'il est possible de faire progresser des pratiques de gouvernance plus inclusives, collaboratives et intersectorielles. Elle suggère également que ces avancées gagnent à être consolidées et soutenues par des mécanismes plus structurés et pérennes, afin d'en assurer la continuité et la portée.

Les démarches réalisées indiquent toutefois que la participation des personnes concernées, bien qu'en développement, demeure encore souvent ponctuelle ou inégalement intégrée. Dans cette perspective, une évolution graduelle vers des dispositifs plus formalisés et des conditions de participation mieux définies semble nécessaire, afin de favoriser une contribution plus continue et mieux intégrée aux processus de planification, d'évaluation et de prise de décision.

À l'aube des prochaines orientations gouvernementales en matière d'itinérance, de santé mentale et de dépendances, une opportunité importante se présente pour poursuivre cette évolution. Le présent mémoire propose ainsi de contribuer au renforcement des assises d'une gouvernance plus inclusive et mieux arrimée aux réalités vécues, en soutenant l'intégration progressive et structurée de l'expertise citoyenne.

Déployée de manière concertée et adaptée aux différents contextes, une telle approche est susceptible de soutenir l'émergence de politiques publiques plus cohérentes, plus pertinentes et mieux ancrées dans les réalités des personnes concernées.

Piste de réflexion – Inclusion du savoir expérientiel dans les services en itinérance

L'inclusion du savoir expérientiel dans les services en itinérance peut utilement s'appuyer sur les orientations formulées pour les mécanismes de concertation et de gouvernance, dans la mesure où celles-ci offrent des repères structurants transférables à l'organisation des pratiques. Les principes visant à formaliser la participation, à soutenir des conditions favorables, à assurer une représentation diversifiée et à inscrire cette contribution dans des processus continus peuvent ainsi orienter son intégration au sein des services.

Une distinction importante mérite toutefois d'être apportée. Alors que les espaces de concertation visent principalement à influencer les orientations et les processus décisionnels, les services impliquent une proximité directe avec les interventions et les trajectoires individuelles, ce qui appelle des ajustements dans les modalités de participation. Cette proximité suppose notamment de prendre en compte les réalités opérationnelles, les dynamiques relationnelles et les contextes cliniques et communautaires dans lesquels s'inscrit l'intervention.

Dans ce contexte, l'inclusion du savoir expérientiel peut se traduire à la fois par une contribution aux réflexions stratégiques et par une implication plus concrète dans la conception, l'adaptation et l'évaluation des pratiques. Elle peut notamment favoriser une meilleure adéquation entre les services offerts et les besoins exprimés, tout en contribuant à enrichir les approches d'intervention.

Ainsi, les recommandations en matière de gouvernance constituent un point d'ancrage pertinent, à condition d'être adaptées aux réalités propres au milieu de pratique. Une telle adaptation apparaît susceptible de soutenir le développement de modalités de participation à la fois structurées, pertinentes et ancrées dans l'expérience quotidienne des personnes concernées.

ANNEXES

ANNEXE 1 – REVUE DE LA LITTÉRATURE

La revue de la littérature est tirée du rapport final sur l'inclusion du savoir expérientiel dans les instances et la gouvernance régionale en itinérance à Montréal.

1. Mise en contexte

Depuis plusieurs années, on observe une reconnaissance croissante de l'expérience vécue comme forme de connaissance pleinement légitime, complémentaire aux savoirs scientifiques et professionnels (Cataldo et al., 2024 ; Emploi et Développement social Canada [EDSC], 2024 ; Lewis, 2016 ; Malik et al., 2024 ; MacDonald, 2024 ; Nelson, 2020 ; Stapleton et Soh, 2019). L'intégration du savoir expérientiel dans les hautes sphères décisionnelles, notamment en matière de lutte contre l'itinérance, ne relève d'ailleurs plus uniquement d'un idéal participatif ou d'un principe éthique. Elle constitue désormais un enjeu fondamental de justice sociale, de droits de la personne, de dignité, de légitimité démocratique et d'humanisation des politiques (Cataldo et al., 2024 ; Homer, 2019 ; Lived Experience Advisory Council [LEAC], 2016 ; Nelson, 2020 ; Stapleton et Soh, 2019), mais également d'efficacité dans l'organisation du continuum de services (MacDonald, 2024 ; National Alliance to End Homelessness et Coordinated Entry Systems Workgroup [NAEH et CESW], 2024 ; Rempel et al., 2023).

Le savoir issu du vécu devient ainsi un levier d'analyse systémique et un moteur de transformation structurelle, plutôt qu'un simple récit de vie ou une expérience subjective. Toutefois, malgré ces avancées discursives et institutionnelles, sa reconnaissance demeure trop souvent cantonnée à des formes consultatives symboliques, fragmentées dans leur portée et dépourvues de réels leviers d'influence (Godrie, 2018 ; Kopec et al., 2024 ; LEAC, 2016 ; Malik et al., 2024 ; Nelson, 2020 ; Stapleton et Soh, 2019). Cette reconnaissance, encore partielle, demeure largement tributaire des logiques institutionnelles en vigueur et d'une approche technocratique des politiques publiques, principalement fondée sur les principes de l'« evidence-based policy » (Cataldo et al., 2024 ; MacDonald, 2024 ; Malik et al., 2024 ; Nelson, 2020 ; Stapleton et Soh, 2019).

Cette revue de la littérature propose donc une analyse critique des tensions sous-jacentes à l'inclusion du savoir expérientiel. Elle examine les conditions, les obstacles, les bénéfices et les perspectives associés à une reconfiguration en profondeur des rapports de pouvoir dans la gouvernance des politiques publiques en itinérance.

Méthodologie

La présente démarche repose sur une analyse qualitative et critique de 32 documents récents (moins de 10 ans), incluant rapports, guides, initiatives et publications scientifiques issues du Canada, des États-Unis, de l'Écosse et de l'Australie. Leur sélection repose sur leur pertinence quant à l'inclusion des savoirs

expérientiels dans la gouvernance publique, notamment dans les hautes sphères décisionnelles et en itinérance. L'analyse s'articule autour de trois dimensions : les conditions d'une participation significative des personnes expertes de vécu, les dynamiques de partage du pouvoir et les pratiques de co-construction des politiques publiques.

1. Définition

Le savoir expérientiel se définit comme une forme de connaissance holistique et incarnée, issue de l'expérience vécue, qui intègre de manière indissociable perceptions subjectives, émotions, trajectoires de vie et représentations du monde. Ancré dans des contextes sociaux, culturels et politiques, il offre une compréhension fine de réalités souvent invisibilisées par les approches institutionnelles ou académiques (Cataldo et al., 2024). Loin d'être anecdotique, il est reconnu dans la littérature comme un vecteur essentiel pour éclairer les angles morts des politiques publiques (Kopec et Smith, 2024 ; Malik et al., 2024).

Cette valorisation du vécu s'inscrit dans une épistémologie inclusive, portée notamment par les *disability studies*, les approches féministes, anticolonialistes et anti-oppressives, ainsi que par certaines théories du savoir, qui remettent en question les hiérarchies épistémiques et les structures traditionnelles de pouvoir (Cataldo et al., 2024 ; Lewis, 2016 ; Malik et al., 2024 ; Nelson, 2020). Elle participe ainsi d'un mouvement plus large de démocratisation des savoirs visant la reconnaissance pleine et entière des voix historiquement marginalisées (Cataldo et al., 2024 ; LEAC, 2016 ; Lewis, 2016 ; Malik et al., 2024 ; Stapleton et Soh, 2019 ; Young Ponder, 2024).

Le principe « Rien sur nous, sans nous / Nothing About Us Without Us » ancre cette reconnaissance dans une exigence de justice épistémique. Il appelle à remettre en question les hiérarchies traditionnelles du savoir en reconnaissant la portée collective et politique des récits de vie, et constitue un impératif de rupture avec les approches descendantes de production des connaissances (Lewis, 2016 ; Nelson, 2020 ; Toronto Alliance to End Homelessness [TAEH], 2018). Cette posture implique dès lors un déplacement du regard : d'un savoir « sur » les personnes, vers un savoir « avec » et « par » celles-ci (ATD Quart Monde, 2024 ; Kopec et al., 2024 ; Kopec et Smith, 2024 ; Leblanc, 2024 ; Lewis, 2021 ; Malik et al., 2024).

3.1 La reconnaissance d'un savoir légitime

Le savoir expérientiel fait l'objet d'une reconnaissance croissante en tant que source de données probantes, complémentaire aux savoirs scientifiques et professionnels (Lewis, 2016 ; Malik et al., 2024 ; Stapleton et Soh, 2019). Cette légitimation s'inscrit dans un double dynamique : d'une part, la remise en question des monopoles épistémiques historiquement associés à la production des normes publiques ; d'autre part, la valorisation des approches de démocratie délibérative, de justice épistémique et de participation citoyenne, dans la recherche de solutions plus justes et cohérentes (Cataldo et al., 2024 ; Godrie, 2018 ; MacDonald, 2024 ; Malik et al., 2024 ; Nelson, 2020 ; Young Ponder, 2024).

Dans cette perspective, il ne s'agit pas simplement d'ajouter des voix aux processus existants, mais de reconnaître pleinement la capacité des personnes concernées à produire une intelligence politique, à contester les normes établies et à contribuer activement à l'orientation des décisions publiques (Jacobsen et al., 2024 ; Lewis, 2016 ; Nelson, 2020).

3.2 Limites de la participation consultative : entre symbolisme et instrumentalisation

Une critique majeure émerge de la littérature : l'inclusion des personnes détenant un savoir expérientiel demeure, le plus souvent, de nature symbolique (Malik et al., 2024 ; Rempel et al., 2023 ; Stapleton et Soh, 2019). Leur présence, parfois mobilisée à des fins de légitimation démocratique, s'inscrit fréquemment dans une logique performative, où la reconnaissance est davantage déclarative qu'opérationnelle, sans que leur contribution exerce une influence réelle sur les orientations stratégiques (Godrie, 2018 ; Malik et al., 2024 ; Nelson, 2020).

Cette reconnaissance superficielle s'accompagne souvent d'une instrumentalisation du vécu au sein de dispositifs technocratiques qui perpétuent les asymétries de pouvoir. Plusieurs auteurs soulignent ainsi le risque de « tokénisme », défini comme une inclusion cosmétique servant à valider des choix institutionnels déjà arrêtés, sans remise en question des structures décisionnelles en place (EDSC, 2024 ; Kopec et al., 2024 ; Malik et al., 2024 ; NAEH et CESW, 2024 ; Stapleton et Soh, 2019 ; TAEH, 2018 ; Young Ponder, 2024). Loin de transformer en profondeur les rapports de pouvoir, cette participation de façade tend plutôt à reproduire les logiques d'exclusion qu'elle prétend corriger.

3.3 Obstacles structurels et résistances culturelles à l'inclusion pleine et entière

L'inclusion du savoir expérientiel dans les espaces de gouvernance se heurte à de nombreux obstacles, tant structurels que culturels. Sur le plan structurel, l'absence de mesures concrètes — telles que la rémunération des personnes expertes de vécu, leur formation en gouvernance ou l'adaptation des espaces et des outils décisionnels — limite fortement leur participation (Cataldo et al., 2024 ; LEAC, 2016 ; Leblanc, 2024 ; TAEH, 2018). L'usage d'un langage technique, de moyens de communication numériques peu accessibles et de calendriers institutionnels rigides contribue également à leur exclusion, souvent implicite (TAEH, 2018).

Ces contraintes sont renforcées par des résistances culturelles persistantes. Une méfiance à l'égard de la capacité des personnes ayant un vécu en itinérance à participer aux décisions stratégiques traduit encore une vision paternaliste. Celles-ci sont trop souvent perçues comme des bénéficiaires passifs plutôt que comme des actrices politiques à part entière (Cataldo et al., 2024 ; Lewis, 2016 ; MacDonald, 2024). Cette posture est entretenue par des normes de gouvernance marquées par la technocratie et la professionnalisation, qui tendent à privilégier les savoirs scientifiques et théoriques au détriment des savoirs issus de l'expérience (Cataldo et al., 2024 ; Godrie, 2018 ; Malik et al., 2024). Les personnes expertes de vécu se voient ainsi fréquemment reléguées à des rôles symboliques ou périphériques, notamment en raison du poids des monopoles professionnels (Godrie, 2018 ; Nelson, 2020).

Enfin, les expériences passées de discrimination ou de maltraitance institutionnelle alimentent une méfiance envers les structures formelles (ATD Quart Monde, 2024 ; MacDonald, 2024 ; Partenariat de projets locaux en itinérance au féminin [PPLIF], 2024). Cette méfiance, souvent réciproque, fragilise le développement de relations de confiance durables et limite l'émergence d'une participation véritablement autodéterminée

2. Vers une co-construction des politiques : principes et conditions de l'inclusion

L'inclusion véritable du savoir expérientiel suppose de dépasser le paradigme de la consultation pour s'inscrire dans une logique de co-construction. Cela implique une redistribution concrète et équitable du pouvoir au sein des structures décisionnelles, en intégrant les personnes concernées dès les phases de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques (Cataldo et al., 2024 ; EDSC, 2024 ; Homer, 2019 ; Kopec et al., 2024 ; LEAC, 2016 ; Leblanc, 2024 ; Lewis, 2016 ; MacDonald, 2024 ; Malik et al., 2024 ; Nelson, 2020 ; PPLIF, 2024). La littérature converge d'ailleurs autour de plusieurs principes structurants.

D'abord, la mise en place de mécanismes institutionnels durables s'avère essentielle : postes réservés, sièges décisionnels assortis d'un droit de vote, caucus permanents de personnes concernées, obligations de reddition de comptes et budgets dédiés à la participation (MacDonald, 2024 ; Stapleton et Soh, 2019 ; TAEH, 2018). Ces dispositifs permettent d'ancrer la participation dans des structures formelles et stables, au-delà d'initiatives ponctuelles ou précaires.

La reconnaissance salariale et certaines formes de professionnalisation — sans assimilation — constituent également des leviers clés. Il s'agit de rémunérer équitablement les personnes expertes de vécu, y compris pour le travail émotionnel, tout en évitant leur intégration dans une logique de performance qui diluerait la spécificité de leur contribution (Cataldo et al., 2024 ; EDSC, 2024 ; Kopec et al., 2024 ; LEAC, 2016 ; Leblanc, 2024 ; NAEH et CESW, 2024 ; Stapleton et Soh, 2019). Le développement de rôles pérennes (ambassadeurs, coordonnateurs, pairs aidants) apparaît à cet égard porteur, alors que leur contribution est encore trop souvent sollicitée bénévolement (Kopec et al., 2024).

L'accessibilité réelle des espaces de participation constitue un autre principe fondamental. Elle passe par l'adaptation du langage (clair et non technique), des horaires, des lieux et des modalités logistiques (transport, alimentation, traduction), ainsi que par un accompagnement psychosocial visant à prévenir les risques de retraumatisation (EDSC, 2024 ; NAEH et CESW, 2024 ; Stapleton et Soh, 2019).

Par ailleurs, la mise en œuvre de formations croisées est incontournable. Il ne s'agit pas uniquement de former les personnes expertes de vécu aux mécanismes de gouvernance, mais aussi d'outiller les décideurs et les professionnels à reconnaître et intégrer ces savoirs dans une perspective de justice épistémique (Cataldo et al., 2024). Cette dynamique favorise une compréhension mutuelle et l'émergence d'un langage commun, conditions essentielles à la co-construction.

Enfin, une inclusion transformatrice repose sur une approche intersectionnelle et anti-oppressive, attentive aux effets du racisme, du sexisme, du classisme et du capacitisme dans les dynamiques de gouvernance (LEAC, 2016 ; Nelson, 2020). Elle suppose une remise en question des normes professionnelles dominantes et des hiérarchies établies, ainsi que la promotion d'une culture organisationnelle fondée sur l'écoute, la transparence, le respect des temporalités et la reconnaissance de la pluralité des voix (Cataldo et al., 2024 ; Young Ponder, 2024).

Articulés de manière cohérente et appliqués avec rigueur, ces principes permettent de dépasser les logiques consultatives pour tendre vers une gouvernance réellement partagée, fondée sur la reconnaissance, la démocratie délibérative et la transformation des rapports de pouvoir.

3. Conclusion et constats clés

L'analyse de la littérature met en évidence un consensus croissant quant à la légitimité et à la valeur ajoutée du savoir expérientiel dans la gouvernance des politiques publiques en itinérance. Ce savoir, désormais reconnu comme complémentaire aux approches scientifiques et professionnelles, constitue un levier important de compréhension des réalités complexes et des angles morts des dispositifs actuels. Son intégration répond à des impératifs à la fois éthiques, démocratiques et opérationnels, notamment en matière d'efficacité des interventions et d'humanisation des services.

Toutefois, les constats révèlent un écart persistant entre les principes affichés et les pratiques effectives. L'inclusion demeure largement limitée à des formes consultatives, souvent symboliques, qui n'accordent qu'une influence restreinte aux personnes expertes de vécu. Cette participation de façade, parfois instrumentalisée, tend à reproduire les asymétries de pouvoir qu'elle cherche pourtant à corriger.

Par ailleurs, des obstacles structurels et culturels importants continuent de freiner une intégration pleine et entière. L'absence de mécanismes formels, de conditions favorables à la participation et de reconnaissance adéquate du savoir expérientiel, combinée à des normes institutionnelles marquées par la technocratie et une vision paternaliste, limite la portée transformative de ces démarches. Les enjeux de confiance, alimentés par des expériences passées de discrimination, constituent également un frein significatif.

En réponse, la littérature converge vers la nécessité d'un changement de paradigme, passant d'une logique consultative à une véritable co-construction des politiques publiques. Cela implique une redistribution concrète du pouvoir décisionnel, la mise en place de mécanismes institutionnels pérennes, la reconnaissance formelle et salariale de la contribution des personnes concernées, ainsi que l'adoption de pratiques inclusives et adaptées.

En somme, l'intégration du savoir expérientiel ne peut être envisagée comme un simple ajout aux processus existants, mais comme une transformation en profondeur des cadres de gouvernance. Sa pleine mise en œuvre constitue une condition essentielle pour renforcer la pertinence, la légitimité et l'efficacité

des politiques publiques en itinérance, tout en contribuant à une démocratisation réelle des savoirs et des décisions.

Références

ATD Quart Monde. (2024). *Stop à la maltraitance institutionnelle : plaidoyer pour faire évoluer les institutions dans le respect de la dignité humaine*. <https://www.atd-quartmonde.fr/publications/stop-a-la-maltraitance-institutionnelle-le-rapport-datd-quart-monde-france/>

ATD Quart Monde & le Rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté. (2024). Saisir et combattre les dimensions cachées de la pauvreté avec l'outil inclusif et délibératif d'élaboration et d'évaluation des politiques (IDEEP) (48 p.). <https://www.atd-quartmonde.org/wp-content/uploads/2024/11/2024-04-IDEEP-fr.pdf>

ATD Quart Monde & Université d'Oxford. (2019). Comprendre les dimensions de la pauvreté en croisant les savoirs « Tout est lié, rien n'est figé ». *Rapport du Groupe de recherche français réalisé dans le cadre d'une recherche internationale participative*. <https://www.atd-quartmonde.fr/publications/comprendre-les-dimensions-de-la-pauvrete-en-croisant-les-savoirs-tout-est-lie-rien-nest-fige/>

Canedy, C., Rumala, B. B., Coleman, S. E., & Roary, Y. (2020). Engaging people with lived experience of inequities: Meeting facilitation guide for relationship building. *People with Lived Experience*. <https://img1.wsimg.com/blobby/go/195c6b57-b4f2-4124-bd4c-a660c8b3a6eb/downloads/Final%20PLE%20Meeting%20Facilitation%20Guide%2003%2027%20202.pdf>

Cataldo, M., Robinson, L., & Brown, D. (2024). Lived experience practice framework : The role and value of lived experience of homelessness in cross-sector systems innovation. *The Constellation Project & Australian Alliance to End Homelessness*. <https://theconstellationproject.com.au/wp-content/uploads/2024/05/20240710-Constellation-LivedExperienceFramework.pdf>

Emploi et Développement social Canada (EDSC). (2024). *Il est temps d'agir : Le rapport de 2024 du Conseil consultatif national sur la pauvreté*. (127 p.) https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/programs/poverty-reduction/national-advisory-council/reports/2024-annual/4877-NACP_2024-Report-FR-Final.pdf

Godrie, B. (2018). Expérimentation pionnière et monopoles professionnels. Les obstacles au partage du pouvoir décisionnel. *Vie sociale*, 2324(3), 99-114. <https://doi-org.ezproxy.ugr.ca/10.3917/vsoc.183.0099>.

Greater Victoria Coalition to End Homelessness. (2017). Engagement toolkit: People with lived experience in BC's Capital Region. https://victoriahomelessness.ca/wp-content/uploads/2018/09/170630_crd_toolkit.pdf

Homeless Network Scotland. (2021). Gateway to a safe destination, support and advice for people with no recourse to public funds. *Fair Way Scotland*. <https://homelessnetwork.scot/wp-content/uploads/2022/04/Fair-Way-Scotland-1.4.21v2.pdf>

Homeless Network Scotland. (2023). Taking the temperature 2022: A national conversation on progress made on ending homelessness together in Scotland. *All in for change*. <https://homelessnetwork.scot/wp->

[content/uploads/2023/01/AIFC-Taking-the-Temperature-2022_web.pdf](#)

Homer A. (2019). Engaging people with lived/living experience: A guide for including people in poverty reduction. *Tamarack Institute*.

<https://www.tamarackcommunity.ca/hubfs/Resources/Publications/10-Engaging%20People%20With%20LivedLiving%20Experience%20of%20Poverty.pdf>

Hurtubise, R., Roy, L., Trudel, L. Rose, M.-C. & Pearson, A. (2021). Vers une stabilité résidentielle durable : Ce qui compte selon les personnes ayant un vécu en itinérance. Dans Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (Éd.), *Guide des bonnes pratiques en itinérance* (p. 280–300). CREMIS. https://api.cremis.ca/wp-content/uploads/2022/02/Guide-des-bonnes-pratiques_integral_FINAL.pdf

Jacobsen, K., Roy, L., Seto, V., Marshall, C. A., & Perreault, M. (2024). “I Always Have my Key in my Hand” : A Photovoice Exploration with Women in Post-Shelter Transition. *International Journal on Homelessness*, 4(2), 256-280. <https://ojs.lib.uwo.ca/index.php/ijoh/article/view/17310/15380>

Kopec, A., & Smith, A. (2024). Lived Expertise in Homelessness Policy and Governance. *Social Sciences*, 13(5), 271. <https://doi.org/10.3390/socsci13050271>

Kopec, A., Malik, H., McLean, E., & Cristea, D. (2024). L’expérience vécue comme expertise : présence du vécu en recherche, en élaboration de politiques et en défense des intérêts en matière d’itinérance au Canada. *Conseil de recherches en sciences humaines du Canada*. https://sshr-crsh.canada.ca/society-societe/community-communitie/ifca-iac/evidence_briefs-donnees_probantes/sdpm-edpm/pdfs/SSHRC_KSG_Evidence_Brief_Beck_FinalF.pdf

Leblanc, C. (2024). *Une recherche ethnographique critique sur le non-recours aux ressources d’hébergement et les conditions de vie et de santé des personnes qui habitent la rue*. (324 p.) [Thèse de doctorat, Université de Sherbrooke, Faculté de médecine et des sciences de la santé, spécialisation toxicomanie]. <https://usherbrooke.scholaris.ca/server/api/core/bitstreams/097a928e-c662-48d9-8dad-da2fa1542b7d/content>

Levac, L., Buchnea, A., Pin, L., Karyar, R., Annan, J., Morton, E., & Malenfant, J. (2022). *A national housing strategy by and for whom? Documented experiences of people with living knowledge of housing need*. Conseil national du logement. <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/place-to-call-home/pdfs/national-housing-council/nhs-a-national-housing-strategy-by-and-for-whom-en.pdf>

Lewis, C. (2016). *L’expérience de vie, un savoir complémentaire pour contrer l’itinérance*. Mouvement pour mettre fin à l’itinérance à Montréal (MMFIM). https://www.mmfim.ca/wp-content/uploads/2016/12/C.Lewis_GroupeConseil_2016.pdf

Lived Experience Advisory Council. (2016). *Nothing about us without us: Seven principles for leadership and inclusion of people with lived experience of homelessness*. Toronto : The Homeless Hub Press. <https://homelesshub.ca/wp-content/uploads/2024/04/LEAC-7principles-final.pdf>

MacDonald, S. A. (dir.). (2024). *L'itinérance au Québec : Réalités, ruptures et citoyenneté* (258 p.). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.1515/9782760557352>

Malik, H., Cristea, D., McLean, E. & Kopec, A. (2024). Lived experience as evidence for research, policy, and advocacy on homelessness in Canada. *Canadian Public Administration*, 67(3), 361–387.
<https://doi.org/10.1111/capa.12579>

National Alliance to End Homelessness & Coordinated Entry Systems Workgroup. (2024). *Meaningful inclusion of people with lived expertise*. https://endhomelessness.org/wp-content/uploads/2024/10/NAEH_CES_Meaningful-Inclusion-Of-People-With-Lived-Expertise_4.19.24.pdf

Nelson, A. (2020). Nothing about us without us: Centering lived experience and revolutionary care in efforts to end and prevent homelessness in Canada. *Radical Housing Journal*, 2(2), 83–100.
https://radicalhousingjournal.org/wp-content/uploads/2020/12/RHJ_Issue-2.2_05_Long-Read_Nelson_83-100-1.pdf

Office de consultation publique de Montréal (OCPM). (2025). *Rapport de consultation publique : itinérance et cohabitation sociale à Montréal*. (298 p.) https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/rapports/rapport-final-Itin%C3%A9rance%20et%20cohabitation%20sociale%20%C3%A0%20Montr%C3%A9al_0.pdf

Partenariat de projets locaux en itinérance au féminin (PPLIF). (2024). *Les voix des femmes : Pistes d'action pour des mesures adaptées aux besoins des femmes en situation d'itinérance ou à risque de l'être de la région de Montréal*. <https://www.pplif.org/wp-content/uploads/2024/02/Pistes-de-solution-2024.pdf>

Plan concerté en itinérance 2021-2026 : *S'unir dans l'action*. (2022). Direction des services généraux et des partenariats urbains du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. 65 pages.

Rempel, K., Griffiths, S., Lloyd-Smith, J., Kelly, S., Hines, B., & Kirk, A. (2023). Toolkit for Communities: Considerations for Creating Lived Experience Circle on Homelessness. *Canadian Lived Experience Leadership Network (CLELN)*. <https://colinreid.sites.olt.ubc.ca/files/2023/06/Toolkit-Creating-Lived-Experience-Circles-Final-June-2023.pdf>

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM). (2019). *Rapport sur la sauvegarde des maisons de chambres*. <https://rapsim.org/wp-content/uploads/2020/01/Rapport-MC-WEB-VF-1.pdf>

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM). (2008). *Une citoyenneté à bâtir - Portrait des pratiques de participation citoyenne des groupes en itinérance à Montréal*. 17 pages.

Service de la diversité et de l'inclusion sociale. (2024). *Rapport du Comité ad hoc sur les enjeux et les besoins des personnes qui n'ont pas accès à l'hébergement / au logement*. Ville de Montréal.
https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P130/4-9_Rapport%20du%20Comite%CC%81%20ad%20hoc.pdf

Stapleton, J., & Soh, B. L. (2019). Voice of experience : Engaging people with lived experience of poverty in consultations. *Metcalf Foundation*. <https://metcalfoundation.com/wp-content/uploads/2019/10/2019-10-10-Voice-of-Experience.pdf>

Threshold CoC. (2024). Addressing homelessness in Omaha and Council Bluffs: A community-wide strategic plan.

https://static1.squarespace.com/static/65d7214020b1cc71cbbe03c2/t/6792b8cd01e25b7e3f3058ce/1737668817128/Community-Wide_Plan_06.07.24+%281%29.pdf

Toronto Alliance to End Homelessness (TAEH) and People with Lived Experience Reference Group. (2018). *Inclusion of people with lived experience (PWLE) in the Toronto Alliance to End Homelessness : Recommendations and final report*. <https://bfzcanada.ca/wp-content/uploads/TAEH-PWLE-Reference-Group-Nov-2018.pdf>

Young Ponder, K. (2024). Creating authentic, effective partnership between organizations & people with lived experience : A toolkit. *Benioff Homelessness and Housing Initiative, University of California, San Francisco*. <https://homelessness.ucsf.edu/sites/default/files/2024-04/LEAB%20Toolkit%2004.2024-1.pdf>

ANNEXE 2 – CARTOGRAPHIE RÉGIONALE

Les analyses et les résultats issus de la cartographie régionale sont tirés du rapport final sur l'inclusion du savoir expérientiel dans les instances et la gouvernance régionale en itinérance à Montréal.

1. Contexte et méthodologie

Dans le cadre du mandat, un sondage a été réalisé afin d'approfondir les approches d'inclusion des savoirs expérientiels au sein des organismes montréalais. Cette démarche s'inscrit dans la perspective d'un projet pilote de mise en place d'une instance régionale de consultation regroupant des personnes ayant un vécu de l'itinérance.

Le sondage, composé de 25 questions réparties en deux volets — un portrait général des organismes ET un ensemble de questions spécifiques aux organisations intervenant directement auprès de personnes en situation ou à risque d'itinérance — a été diffusé auprès de **140 organismes** par l'entremise du Service régional de l'itinérance.

Ouvert du 28 octobre au 22 novembre 2024, il a permis de recueillir 108 réponses, dont 62 ont été retenues après traitement des données (p.ex. doublon). Près de 60 % des répondants ont rempli l'ensemble du questionnaire, avec une durée moyenne de participation de 43 minutes. Le sondage a été passé en français et en anglais (55 réponses en français et 8 en anglais).

Le questionnaire était structuré en six sections :

- Profil de l'organisme répondant ;
- Inclusion des personnes dans les décisions qui les concernent ;
- Pratiques des organismes auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être ;
- Reconnaissance et valorisation des savoirs expérientiels ;
- Recrutement et participation ;
- Défis et pistes de solution.

1.1 Profil des organismes participants

L'arrondissement de Ville-Marie apparaît comme le secteur le plus fortement desservi, avec 32 organismes offrant des services aux personnes en situation d'itinérance. Le Plateau-Mont-Royal (19) et Hochelaga-Maisonneuve (18) présentent également une forte concentration de ressources, suivis de Rosemont–La Petite-Patrie (14), du Sud-Ouest (13), de Montréal-Nord (11) et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (10). À noter que, parmi les 62 organismes retenus, dix déclarent offrir des services dans l'ensemble des arrondissements de Montréal (portée régionale).

Bien que l'offre de services des organismes participants soit fortement concentrée dans Ville-Marie et certains arrondissements centraux, des écarts persistent dans la couverture des besoins spécifiques. Si les

organismes offrant des services psychosociaux sont largement représentés, ceux qui desservent des populations particulières — notamment les personnes vivant avec des troubles de santé mentale graves, les personnes migrantes, les familles, les femmes, les personnes âgées et les communautés 2ELGBTQ+ — demeurent sous-représentés.

2. Analyses

2.1 Inclusion des personnes aux décisions qui les concernent

Cette section documente les pratiques des organismes en matière de consultation des personnes qui fréquentent leurs services sur les enjeux qui les concernent. À cet effet, la matrice développée par Alison Homer², de l'Institut Tamarack, a été adaptée pour la présente cartographie.

Dans l'ensemble, les organismes obtiennent une moyenne de 38,1 points sur 50, ce qui témoigne de la présence réelle, bien que variable, de pratiques d'inclusion. Près de la moitié d'entre eux (n = 29) se distinguent par un score élevé, traduisant un engagement fort en matière d'inclusion. Une autre proportion importante (n = 23) se situe dans une zone intermédiaire, reflétant des efforts significatifs, mais encore perfectibles. Une minorité (n = 10) présente des scores plus faibles.

Les organismes affichant les niveaux d'inclusion les plus élevés se caractérisent également par un engagement marqué auprès des communautés 2SLGBTQ+ ainsi que de certains groupes spécifiques, notamment les jeunes et les femmes. Cette tendance suggère une sensibilité accrue aux enjeux de diversité, d'équité et d'inclusion dans leurs pratiques organisationnelles.

Il importe toutefois de nuancer ces résultats. Dans certains cas, un score plus faible s'explique par des missions organisationnelles qui n'impliquent pas directement des interventions auprès des personnes en situation d'itinérance. Dans d'autres cas, il peut refléter des modes d'organisation du travail ou des orientations qui limitent l'intégration de pratiques participatives visant les personnes qui fréquentent les services.

2.2 Inclusion des personnes ayant un savoir expérientiel : pratiques actuelles et perspectives

Selon les résultats de la cartographie, plusieurs organismes reconnaissent l'importance d'inclure les personnes ayant un savoir expérientiel en itinérance. Toutefois, une proportion importante des organismes répondants sont encore à une phase d'élaboration et n'a pas formalisé ses pratiques dans des politiques ou cadres écrits.

Parmi les organismes ayant obtenu un pointage élevé, certains se sont dotés de cadres stratégiques formels ou de structures de gouvernance inclusives. D'autres s'appuient sur des outils reconnus, tels que la Charte d'intégration des pair-es aidant-es (GIAP), l'inscription de principes d'inclusion dans les

² Homer A. (2019). Engaging people with lived/living experience: A guide for including people in poverty reduction. *Tamarack Institute*

règlements généraux, le *Guide des bonnes pratiques en itinérance* (CREMIS) ou encore le *Guide de la pair-aidance en toxicomanie* (IUD). Par ailleurs, certains organismes (n = 15) évoquent des référentiels plus larges — codes d'éthique, guides d'accueil, conventions collectives — ainsi que des pratiques participatives telles que des rencontres mensuelles, des cercles de discussion ou des boîtes à suggestions.

De manière générale, les principales modalités d'inclusion des savoirs expérientiels chez les organismes répondants se déclinent comme suit :

- **Participation et consultation** : les organismes favorisent l'expression des personnes par des groupes de discussion, des sondages, des consultations directes et leur participation aux assemblées et comités.
- **Gouvernance inclusive** : le savoir expérientiel est intégré dans certaines structures décisionnelles, notamment par la présence de personnes concernées au sein des conseils d'administration, des modèles de gestion participative ou des plans d'action dédiés.
- **Emploi et valorisation** : l'inclusion se traduit également par la création de postes spécifiques, la reconnaissance du savoir expérientiel dans les processus de recrutement, ainsi que par une rémunération équitable, soutenue par la formation continue et le travail interdisciplinaire.
- **Évaluation et amélioration continue** : les pratiques s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue, incluant l'évaluation régulière de la satisfaction des personnes en situation d'itinérance afin d'ajuster les services.

2.3 Reconnaissance et valorisation du savoir expérientiel

Les organismes obtenant un score plus élevé se distinguent par la reconnaissance du savoir expérientiel en tant que compétence professionnelle à part entière. Cette reconnaissance se traduit par l'intégration de personnes ayant un vécu de l'itinérance dans des postes valorisés, offrant une rémunération équitable et soutenue par des parcours de formation et de développement. Leur engagement se manifeste également par la création de rôles dédiés à la pair-aidance et au mentorat.

Par ailleurs, la majorité des organismes met en place des formes concrètes de reconnaissance, telles que l'offre de repas, de titres de transport, de cartes prépayées ou encore des démarches de valorisation publique. Ces pratiques contribuent à renforcer l'inclusion ainsi que la légitimité des personnes concernées au sein des organisations.

2.4 Recrutement et participation

L'analyse du sondage montre que la gestion participative distingue les organismes aux scores les plus élevés, en favorisant l'implication des personnes en situation d'itinérance dans les orientations, le suivi stratégique et la prise de décision. Plusieurs organismes réfléchissent également au recrutement et à l'intégration durable du savoir expérientiel dans les structures de gouvernance, avec une volonté d'assurer une participation réelle et significative. Certains organismes autochtones se démarquent par des conseils d'administration composés exclusivement de membres des Premières Nations.

Ces organismes offrent davantage de soutien clinique (interne ou externe), ainsi que des avantages tels que des assurances collectives. Les organismes aux scores relativement plus faibles misent davantage sur la formation et le soutien professionnel, bien que la majorité propose du soutien psychosocial.

Le recrutement dans des rôles de leadership repose sur une définition claire des responsabilités, une approche personnalisée et un accompagnement soutenu (formation, suivi, reconnaissance). Ces initiatives nécessitent du temps et une vigilance afin de prévenir la stigmatisation et de garantir une réelle égalité des chances.

2.5 Enjeux et pistes de solution

Pour cette section, 28 organismes ont complété les réponses au sondage, dont 15 ont obtenu un score supérieur à 41 points. Les principaux défis identifiés ainsi que les pistes de solutions envisagées sont présentés au tableau suivant :

	Principaux enjeux	Pistes de solutions
Gestion des compétences	Difficultés à gérer des dossiers complexes et processus décisionnels Besoin de clarifier rôles et attentes	Importance de formations adaptées Valoriser le savoir expérientiel sans comparaison aux savoirs professionnels
Mobilisation et engagement	Défis de participation durable (contraintes, inconfort en contexte formel)	Nécessité de rôles variés et de modalités flexibles Conditions sécurisantes favorisent l'implication
Dépendance et santé mentale	Enjeux fréquents (rechutes, troubles concomitants)	Besoin d'une approche intégrée et de partenariats externes Importance du soutien psychosocial et de la formation des équipes
Collaboration	Tensions et préjugés entre participant·es et équipes	Importance du dialogue et d'une culture inclusive
Assiduité et stabilité	Participation irrégulière liée à des réalités personnelles	Nécessité de formats d'engagement flexibles
Ressources de base	Accès limité au logement, à l'alimentation et à l'hygiène	Besoin de soutiens matériels pour favoriser l'engagement
Confidentialité	Enjeux liés à la double posture (participant·e et usager·ère)	Importance de balises claires sur les rôles et le partage d'information

Les organismes ayant un pointage plus petit soulignent des défis d'inclusion au sein des équipes, liés aux écarts de compétences et aux réalités complexes des usagers. Ils privilégient des solutions axées sur la formation, la sensibilisation, les partenariats et la gestion des conflits.

À l'inverse, les organismes ayant un pointage plus élevé mettent davantage l'accent sur les enjeux liés au partage de la gouvernance, notamment la clarification des rôles, le développement des compétences, les cadres éthiques et les stratégies de rétention, reflétant une intégration plus avancée du savoir expérientiel.

3. Conclusion et constats clés

La cartographie régionale met en évidence que l'inclusion du savoir expérientiel au sein des organismes communautaires montréalais est en progression réelle, mais encore inégale. Si une proportion significative d'organisations a déjà amorcé un virage vers des pratiques participatives structurées, un écart persiste entre l'adhésion aux principes d'inclusion et leur mise en œuvre concrète.

Dans ce contexte, les organismes les plus avancés démontrent que l'intégration du savoir expérientiel constitue non seulement un levier d'amélioration des services, mais également un facteur clé de transformation organisationnelle. Toutefois, leur expérience met aussi en lumière un enjeu central : le passage d'une participation consultative à une participation décisionnelle pleine et entière.

Les analyses confirment que l'inclusion durable repose sur quatre conditions structurantes :

- la formalisation de politiques et de cadres clairs ;
- l'adaptation des structures de gouvernance ;
- un accompagnement soutenu et des ressources adéquates ;
- et une vigilance continue face aux dynamiques de stigmatisation.

Par ailleurs, le milieu communautaire montréalais dispose déjà d'un socle solide de pratiques, d'expertises et d'initiatives inspirantes. L'enjeu stratégique n'est donc pas de créer de nouveaux modèles, mais de consolider, documenter et arrimer ces pratiques afin de maximiser leur portée et leur cohérence à l'échelle régionale.

Dans cette perspective, la mise en place d'une instance régionale de consultation constitue une opportunité structurante. Celle-ci pourrait soutenir le développement d'un modèle pérenne, inclusif et adaptable, permettant d'intégrer de manière systématique la voix des personnes ayant un vécu de l'itinérance dans les processus décisionnels, l'évaluation des programmes et le développement des services.

Ultimement, le renforcement de l'inclusion des savoirs expérientiels s'inscrit comme un levier stratégique incontournable pour améliorer la pertinence des interventions et contribuer, de manière durable, à la stabilité résidentielle des personnes concernées.

ANNEXE 3 – RAPPORT SYNTHÈSE DE L’UTILISATION DE L’OUTIL IDEEP

La synthèse est tirée du rapport final sur l’inclusion du savoir expérientiel dans les instances et la gouvernance régionale en itinérance à Montréal.

*« [...] J’avais certaines appréhensions face aux “professionnel·les”,
mais cette journée m’a permis de déconstruire plusieurs de mes préjugés. »*

— Experte du vécu, participante aux ateliers IDEEP

« Avoir mon propre espace c’est déjà une liberté pour moi. »

— Experte du vécu, participant aux ateliers de l’IDEEP.

« I need somewhere where I belong. »

— Expert du vécu, participant aux ateliers de l’IDEEP.

À la lumière de la revue de littérature et de la cartographie des pratiques montréalaises, le groupe de travail intersectoriel a entrepris d’expérimenter et de documenter une méthodologie de consultation reproductible dans le cadre de l’élaboration et de l’évaluation d’orientations liées au maintien en logement. L’objectif était de structurer la participation des personnes directement concernées tout en dégagant des repères méthodologiques transférables pour soutenir des pratiques de consultation plus inclusives, rigoureuses et ancrées dans les réalités vécues.

Dans cette perspective, l’outil inclusif et délibératif d’élaboration et d’évaluation des politiques (IDEEP), développé par ATD Quart Monde, a été adapté au contexte montréalais. Son expérimentation s’inscrit dans un mandat visant l’intégration du savoir expérientiel au sein des structures de concertation et de gouvernance en itinérance. Elle met en lumière la valeur ajoutée des approches participatives structurées, qui permettent d’inscrire la contribution des personnes concernées à toutes les étapes des processus décisionnels — de l’élaboration à l’évaluation des politiques.

La mise à l’essai, notamment à partir de l’expérience de la **maison Akhwà:tsire** de l’organisme Projets Autochtones du Québec (PAQ), a permis de documenter les effets des services du point de vue des personnes concernées. Cette démarche a mis en évidence des obstacles systémiques, des ruptures de parcours ainsi que des angles morts, tout en identifiant des dimensions relationnelles, organisationnelles et structurelles influençant les trajectoires résidentielles.

Le croisement des savoirs constitue un levier central de l’approche IDEEP. En réunissant savoirs expérientiels, communautaires, professionnels, institutionnels et scientifiques dans un cadre structuré, cette démarche favorise une compréhension plus fine et nuancée des enjeux, renforce la légitimité des analyses et soutient des pratiques de gouvernance plus inclusives et collaboratives.

L'expérimentation souligne également l'importance de certaines conditions méthodologiques, notamment la tenue de groupes restreints en amont pour favoriser des espaces sécuritaires, une représentation significative des personnes ayant une expérience vécue de l'itinérance, ainsi que l'implication d'acteurs disposant d'une capacité d'influence sur les politiques publiques.

Enfin, la mise en œuvre de l'outil requiert des conditions organisationnelles adéquates, dont un horizon minimal d'environ six mois et des ressources suffisantes pour soutenir la participation (incluant la rémunération), la logistique et une animation crédible et neutre. Dans le cadre de ce mandat, une seule triangulation des savoirs a été réalisée, la maison Akhwà:tsire ayant servi principalement d'appui méthodologique et analytique.

Conclusion et constats clés

L'expérimentation de l'outil IDEEP met en évidence le potentiel structurant des approches participatives pour améliorer la pertinence, la cohérence et l'ancrage des politiques publiques en itinérance. Elle démontre que l'intégration du savoir expérientiel, lorsqu'elle est encadrée de manière rigoureuse, permet de mieux comprendre les réalités vécues et d'identifier des leviers d'action concrets, notamment en ce qui concerne les obstacles systémiques et les trajectoires résidentielles.

Le croisement des savoirs apparaît comme un acquis central, en ce qu'il renforce la qualité des analyses et favorise une gouvernance plus inclusive. Toutefois, la portée de ces démarches repose sur des conditions de réussite claires : participation significative des personnes concernées, présence d'acteurs influents, espaces sécuritaires et ressources suffisantes.

Malgré certaines limites, notamment liées à l'ampleur de l'expérimentation, les résultats confirment la pertinence de consolider et de pérenniser des approches d'inclusion permettant une intégration systématique du savoir expérientiel dans les processus de concertation et de gouvernance.

ANNEXE 4 – GRILLE SYNTHÈSE DES CONSTATS ET DES LIMITES

Cette grille synthèse est tirée du rapport final sur l'inclusion du savoir expérientiel dans les instances et la gouvernance régionale en itinérance à Montréal.

Axe d'analyse	Constats issus de la littérature et de la cartographie	Apports de l'approche IDEEP et du croisement des savoirs	Limites observées	Pistes d'amélioration / leviers stratégiques
Reconnaissance du savoir expérientiel	Reconnaissance croissante du savoir expérientiel comme expertise complémentaire et légitime	L'approche IDEEP structure la contribution des personnes concernées et valorise leur expertise dans un cadre délibératif	Reconnaissance encore souvent symbolique ou ponctuelle	Formaliser la reconnaissance du savoir expérientiel dans les cadres de gouvernance, les politiques et les mécanismes décisionnels
Participation aux processus décisionnels	Participation principalement consultative et peu influente sur les orientations stratégiques	IDEEP favorise une participation continue et structurée, incluant les personnes concernées dans l'analyse et l'évaluation	Faible redistribution du pouvoir décisionnel	Développer des mécanismes permanents de co-construction et de participation décisionnelle
Structures organisationnelles et gouvernance	Présence de pratiques participatives inégales selon les organisations	Le croisement des savoirs soutient des modèles de gouvernance plus collaboratifs et inclusifs	Absence de structures formelles, manque de coordination et d'arrimage	Mettre en place des cadres organisationnels clairs, des mandats formels et des mécanismes intersectoriels pérennes

Conditions facilitantes à la participation	Certaines organisations ont développé des espaces d'expression et des pratiques d'accompagnement	IDEEP crée des espaces sécurisants favorisant l'expression et la participation des personnes concernées	Obstacles liés à la stigmatisation, à la précarité et à l'absence de soutien adapté	Prévoir des conditions concrètes de participation : accompagnement, rémunération, accessibilité, soutien psychosocial et logistique
Croisement des savoirs	Les approches intersectorielles demeurent variables et parfois cloisonnées	La triangulation entre savoirs expérientiels, professionnels, communautaires, institutionnels et scientifiques enrichit l'analyse des enjeux	Difficulté à équilibrer les rapports de pouvoir entre les différents savoirs	Structurer des espaces permanents de dialogue et de délibération intersectorielle
Compréhension des trajectoires et des besoins	Les approches actuelles peinent à saisir la complexité des parcours en itinérance	IDEEP permet de documenter les dimensions relationnelles, organisationnelles et structurelles influençant les trajectoires	Maintien d'angles morts dans les politiques et les services	Intégrer les savoirs issus du vécu dans l'évaluation des services et la planification des interventions
Cohérence des politiques et des interventions	Réponses souvent fragmentées et peu coordonnées	Le croisement des savoirs favorise des analyses plus globales et cohérentes	Manque d'arrimage entre politiques, services et réalités vécues	Renforcer les mécanismes de concertation et les approches intégrées entre secteurs
Capacité de transfert et innovation	Montréal agit comme laboratoire de pratiques participatives et inclusives	L'expérimentation IDEEP produit des repères méthodologiques transférables	Pratiques encore peu systématisées à l'échelle gouvernementale	Soutenir la diffusion, l'évaluation et la transférabilité des pratiques probantes
Effets attendus sur les politiques publiques	Besoin de politiques davantage ancrées dans les réalités vécues	L'inclusion structurée du savoir expérientiel améliore la pertinence et la légitimité des interventions	Faible intégration dans les mécanismes de reddition de comptes et d'évaluation	Intégrer des indicateurs de participation et de gouvernance inclusive dans les plans d'action et cadres ministériels

Perspective de transformation systémique	Nécessité d'un changement de paradigme vers des approches plus inclusives	IDEEP soutient une logique de co-construction et de gouvernance partagée	Risque de maintien d'approches descendantes et consultatives	Favoriser une redistribution réelle du pouvoir et pérenniser les approches participatives
---	---	--	--	---

ANNEXE 5 – LISTE DES PARTENAIRES

Par respect pour les personnes expertes du vécu, seuls les prénoms sont présentés dans la liste. De même, les personnes ne souhaitant pas être nommées n'y figurent pas.

- Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île
- Action-Réinsertion: Le Sac à dos (logements)
- Ali (Cactus-homme)
- Appartement Petite-Côte
- Armée du Salut
- Association d'entraide Le Chaînon
- Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain (ADDS-MM)
- Atelier Habitation Montréal
- Auberge communautaire Sud-Ouest
- Auberge du Cœur l'Escalier
- Auberge du Cœur Le Foyer
- Auberge Madeleine
- Cactus Montréal
- CAP St-Barnabé
- Caroline Leblanc (chercheure Postdoctorale en Travail social)
- Centre communautaire Petite-Côte
- Centre de soir Denise-Massé
- Céline (PAS de la rue – femme)
- Cirque Hors Piste
- Comité social Centre-Sud
- Cynthia Lewis (Service régional de l'itinérance)
- Dans la rue
- Dany (Rézo- homme)
- Diogène suivi communautaire
- Dîners St-Louis
- Dominic (Rézo -homme)
- Emma-Johnson (MJ) (elle) (Maison Tangente)
- Emmanuel (il) (Maison Tangente)
- Exeko
- FOHM
- Fondation du refuge pour femmes Chez Doris
- François (PAS de la rue – homme)
- Groupe communautaire l'Itinéraire
- Groupe Information Travail
- Jessica (elle) (Maison Tangente)
- L'Abri d'espoir - Armée du Salut
- L'amour en Action

- L'Anonyme
- L'Arrêt-Source
- L'Armée du Salut
- La Porte ouverte Montréal / The Open Door Montreal
- La rue des Femmes
- Le PAS de la rue
- Le PlaMP
- Le Sac à dos
- Les Habitations Communautaires Côte-Des-Neiges
- Logifem
- LOGIS ROSE-VIRGINIE
- Luis-Carlos Cuasquer (DG – PAS de la rue)
- Ma Chambre
- Maison Akhwà:tsire de l'organisme Projets Autochtones du Québec (PAQ)
- Maison du père - Projet Logement Montréal
- Maison l'Exode
- Maison St-Dominique
- Maël Plantard (Intervenant – Cactus)
- Marianne Fortin Faubert (prise de notes)
- Marie-Noëlle Perron, codirectrice de la Maison Tangente
- Marika Morin (Intervenante – Rézo)
- Maude Séguin (Ville de Montréal)
- Matthew Biddle (PAC – Volet logement)
- Mission Bon Accueil
- Mission Old Brewery
- Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal
- Native Friendship Centre of Montreal
- Œuvres St-Jacques (Cantine)
- PACT de rue
- Passages
- Philippe-Benoît Côté (Chercheur et professeur de sexologie à l'UQÀM)
- Plein Milieu
- Projet Logement Montréal
- Projets Autochtones du Québec
- Réseau habitation femmes
- Résilience Montréal
- Ressources Jeunesse de Saint-Laurent
- Rue Action Prévention (RAP Jeunesse)
- Service d'hébergement St-Denis
- Shadyna (elle) (Maison Tangente)
- Société de développement social
- Spectre de rue

- Sylvain (PAS de la rue – homme)
- Tsanta Sen chen (organisatrice communautaire, RAPSIM)
- Véronique Houle (animation)
- Vilavi
- Y des femmes de Montréal
- YMCA - services d'aide à l'itinérance